

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE **Tebboune préside une réunion du Haut conseil de sécurité**

Page 07



LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION **Le président de l'ONC du Niger salue l'expérience algérienne**

Page 07

PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ **Sifi Ghrieb supervise le suivi quotidien des prix**

Page 08



MOUVEMENT PARTIEL DANS LE CORPS DES WALIS **TEBBOUNE OPÈRE QUATRE MUTATIONS ET TROIS NOUVELLES NOMINATIONS**

Page 08

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DES LABOURS-SEMAILLES



Le wali donne le coup d'envoi à Oued Tlalat

Page 03

FRONT EL MOUSTAKBAL



11 candidats écartés de la liste de l'APC

Page 04

UNIVERSITÉ ORAN 1 AHMED-BEN-BELLA - LABORATOIRE SIGMA



Une charte éthique pour encadrer l'usage de l'IA à l'université

Page 04

QUARTIERS, ZONES D'ACTIVITÉ ET ÉCOLES

Le wali met la pression pour accélérer les chantiers

Sarah M

L'accélération des travaux d'aménagement et le respect des délais de réalisation ont constitué les principales exigences formulées par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, lors d'une réunion de suivi consacrée aux projets pilotés par la direction du logement. La rencontre, tenue lundi, a permis de passer en revue un portefeuille d'opérations financées sur différents exercices budgétaires, dont certaines concernent des quartiers urbains, des zones d'activité et des établissements scolaires.

La consigne est claire : les chantiers doivent avancer à un rythme soutenu et faire l'objet d'un contrôle régulier sur le terrain. En examinant les dossiers présentés par le directeur du logement, le wali a insisté sur la nécessité de lever les contraintes susceptibles de

freiner l'exécution des travaux et de veiller à la livraison des projets dans les délais impartis.

Parmi les opérations examinées figurent les aménagements du quartier Djamel-Ed-dine et boulevard des Andalouses, ainsi que l'achèvement des travaux dans les zones d'activité de Misserghine, Aïn El Bia et Taфраoui. Ces projets sont financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Le programme inscrit au budget de la wilaya pour 2026 a également été passé en revue. Il porte notamment sur l'aménagement de quatre assiettes foncières situées dans les quartiers des Lauriers Roses, la Radieuse, la cité des Enseignants et des Glycines, à Maraval. À ces opérations viennent s'ajouter plusieurs projets engagés au cours des exercices précédents, dont l'aménagement du quartier Monte-Carlo, les travaux

concernant les immeubles de la rue Ahmed Ben Abderrezak et les interventions programmées dans les écoles primaires. La diversité des opérations examinées traduit l'étendue des besoins en matière d'aménagement, aussi bien dans les quartiers d'habitation que dans les espaces accueillant des activités économiques et les infrastructures éducatives.

Leur concrétisation demeure tributaire d'un suivi rigoureux de l'avancement des chantiers et d'une meilleure maîtrise des échéances. À travers ces instructions, les autorités de la wilaya entendent maintenir la pression sur les responsables chargés de la réalisation et éviter que les projets inscrits aux différents programmes de financement ne s'enlisent. L'accent est désormais mis sur le suivi effectif des travaux et la remise des ouvrages dans les délais annoncés.

AMÉNAGEMENT URBAIN À EL ANÇOR

Ouchene exige des travaux de qualité et des délais respectés

Toufik K

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a inspecté lundi plusieurs projets d'aménagement dans la commune d'El Ançor, avec un mot d'ordre clair : pas de compromis sur la qualité des réalisations ni sur les délais de livraison. La visite a également porté sur les futurs sièges de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, appelés à renforcer les capacités d'intervention dans cette localité.

La mise à niveau de la rue des Andalouses figure parmi les opé-

rations suivies sur le terrain. À cette occasion, le wali a instruit les responsables concernés de renforcer le suivi du chantier et de veiller au respect du calendrier arrêté. Au-delà de l'avancement des travaux, les prescriptions formulées concernent directement la qualité des aménagements et leur utilité pour les habitants.

Le choix du revêtement des trottoirs a notamment été mis en avant. Brahim Ouchene a insisté sur la nécessité d'opter pour des matériaux de bonne qualité, capables de garantir des chemine-

ments piétonniers confortables et durables.

L'aménagement prévoit également l'installation de kiosques et de bancs modernes, répondant à un modèle uniforme et élégant, afin d'assurer une meilleure harmonie dans l'organisation de l'espace public.

La visite a ensuite permis d'examiner les projets de réalisation des sièges de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile. Le wali a demandé que ces deux équipements soient exécutés conformément aux normes techniques requises. Leur

conception doit répondre aux exigences opérationnelles de ces services, notamment en matière de réactivité face aux situations d'urgence, tout en assurant aux agents un environnement de travail et des conditions de vie appropriées.

À travers ces instructions, l'accent est mis autant sur la qualité de l'exécution que sur la fonctionnalité des équipements réalisés. L'objectif est d'éviter les aménagements approximatifs et de garantir des investissements publics à la hauteur des besoins locaux.

ARZEW

Réhabilitation du quartier des 344 logements LPA

S. M

L'amélioration du cadre de vie dans les quartiers résidentiels passe aussi par la qualité des espaces extérieurs. C'est dans cette optique que le wali d'Oran, Brahim Ouchene, s'est rendu lundi au quartier des 344 logements promotionnels aidés (LPA), à El Mohgoun, dans la commune d'Arzew, pour s'enquérir de l'état d'avancement du projet d'aménagement et de réhabilitation engagé sur le site.

Supervisée par la direction du logement, cette opération porte sur plusieurs composantes essentielles de l'environnement immédiat des habitants. Elle prévoit notamment l'aménagement extérieur, les travaux de voirie, la réalisation ou la réhabilitation des trot-

toirs ainsi que la mise à niveau de l'éclairage public.

Autant d'interventions qui conditionnent l'accessibilité du quartier, la circulation des piétons et des véhicules et le confort des résidents au quotidien. La réhabilitation des voies et des cheminements piétonniers constitue, à ce titre, un enjeu important pour améliorer la desserte des immeubles et faciliter les déplacements à l'intérieur de la cité. L'éclairage public représente, lui aussi, un volet déterminant de l'opération. Au-delà de son rôle dans la visibilité nocturne, il participe à la sécurisation des espaces communs et à une utilisation plus confortable des abords des logements à toute heure. La visite du wali intervient dans le cadre du suivi des projets d'aménagement pilotés par la direc-

tion du logement à travers la wilaya. Elle témoigne de l'attention accordée aux opérations de réhabilitation des ensembles résidentiels, dont l'amélioration ne saurait se limiter aux bâtiments, mais doit également englober les voiries, les trottoirs et les équipements de proximité.

Pour les habitants, la qualité de ces aménagements constitue un élément concret de leur quotidien. La réussite du projet dépendra ainsi de la cohérence des interventions réalisées et de la qualité des ouvrages livrés, afin de doter le quartier d'un environnement extérieur plus fonctionnel et plus agréable. L'enjeu est désormais de traduire les travaux engagés en améliorations durables, à la hauteur des attentes des résidents du quartier des 344 logements LPA.

AÏN EL-TURCK

Les locaux de Ben Smir affectés à l'hôpital Medjber-Tami

Un centre de consultations spécialisées en projet

Meriem B

Des locaux commerciaux longtemps restés inexploités seront réaménagés pour accueillir un centre public de consultations spécialisées, avec un service de radiologie et un laboratoire d'analyses médicales. Une opération qui vise à renforcer l'offre de soins de proximité et à alléger les déplacements des patients vers d'autres structures hospitalières.

La récupération des biens immobiliers inexploités au profit de projets d'utilité publique se concrétise à Aïn El-Turck. Des locaux commerciaux situés au quartier Ben Smir viennent d'être affectés à l'hôpital Medjber Tami, en vue de leur transformation en un centre public dédié aux consultations médicales spécialisées. Cette opération intervient dans le cadre des orientations du wali d'Oran, Brahim Ouchene, visant à valoriser le patrimoine immobilier disponible et à le réorienter vers des usages répondant aux besoins des citoyens. La décision de mise à disposition du bien a fait l'objet d'une cérémonie de remise et de réception organisée hier matin, en présence du président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn El-Turck, Zouaoui Yahiaouch, et du directeur général de l'hôpital Medjber Tami, Tarek Belbaï, qui a réceptionné les locaux. Le secrétaire général de la commune ainsi que des agents communaux ont également assisté à cette opération.

Un équipement au service des patients

Une fois les travaux d'aménagement réalisés, les locaux devraient abriter un centre de consultations spécialisées doté d'un service de radiologie, d'un laboratoire d'analyses médicales et d'équipements modernes. L'objectif est de consolider les capacités de prise en charge au niveau local et de faciliter l'accès des habitants aux examens et consultations dont ils ont besoin. Pour les patients d'Aïn El-Turck et des communes avoisinantes, la mise en service de cette nouvelle structure pourrait réduire le recours aux déplacements vers d'autres établissements hospitaliers, souvent nécessaires pour bénéficier de certaines prestations spécialisées. Le projet répond ainsi à un enjeu de proximité, en rapprochant les services de santé des citoyens et en améliorant les conditions d'accès aux soins.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DES LABOURS-SEMAILLES

Le wali donne le coup d'envoi à Oued Tlélat



S Hadjar

La campagne des labours-semailles au titre de la saison agricole 2026-2027 a été officiellement lancée, mardi, à partir de l'exploitation agricole collective Boubernas, dans la commune d'Oued Tlélat. Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a présidé cette opération qui marque le démarrage des travaux de préparation des terres et de mise en place des cultures.

Le secteur agricole est désormais engagé dans une nouvelle campagne. C'est depuis l'exploita-

tion collective Boubernas, à Oued Tlélat, que le wali d'Oran a donné, ce mardi, le coup d'envoi officiel des labours-semailles pour la saison 2026-2027, consacrée notamment à l'implantation des différentes variétés de céréales.

À cette occasion, le chef de l'exécutif local a suivi une présentation du directeur des services agricoles portant sur les objectifs arrêtés pour cette campagne, les superficies à emblaver et les moyens mobilisés pour accompagner les exploitants. Les opérations prévues concernent plusieurs cultures, avec une place importante accordée à

l'orge, au blé dur et au blé tendre.

La réussite de cette étape repose également sur la disponibilité des équipements nécessaires à la préparation des sols et aux semis. Un parc de 592 tracteurs et de 619 équipements de labour a été mobilisé, en plus des semoirs et des épandeurs d'engrais. Un dispositif matériel destiné à accompagner les agriculteurs dans l'exécution des travaux agricoles programmés.

La visite a également été mise à profit pour examiner plusieurs dossiers liés au foncier agricole. La directrice de l'Office national des terres agricoles a présenté un état d'avancement du traitement des demandes de cession du droit de concession, dans le cadre de l'instruction n° 02 du 1er juin 2026, ainsi que des dossiers de mise en valeur des terres relevant de l'accession à la propriété foncière agricole. Selon le bilan présenté, 80 % des dossiers concernés ont été traités et les actes remis aux agriculteurs. La tournée du wali s'est achevée par la visite d'une exposition de produits agricoles organisée à proximité de l'exploitation, mettant en lumière plusieurs productions locales.

SAISON AGRICOLE 2026-2027 À ORAN

24 000 hectares au programme des labours-semailles

S. H

La wilaya d'Oran prévoit d'emblaver 24 000 hectares au titre de la campagne agricole 2026-2027. L'orge dominera les superficies programmées avec 16 000 hectares, devant le blé tendre et le blé dur. Des superficies sont également réservées aux plantes oléagineuses, au triticale et aux légumineuses sèches.

Les prévisions de la nouvelle campagne des labours-semailles dans la wilaya d'Oran reposent sur un programme de 24 000 hectares destiné aux grandes cultures. Présentés mardi à l'occasion du lancement officiel de la saison agricole à Oued Tlélat, ces objectifs font ressortir la prédominance de l'orge dans les choix de production retenus pour 2026-2027.

Avec 16 000 hectares prévus, cette céréale représente la principale culture du programme. Le blé tendre occupera 1 500 hectares, tandis que le blé dur s'étendra sur 500 hectares. À ces superficies s'ajoutent 870 hectares consacrés aux plantes oléagineuses, 500 hectares au triticale et 100 hectares aux légumineuses sèches.

La mise en œuvre de ce programme s'appuiera sur les moyens matériels mobilisés par les services agricoles. Les exploitants pourront compter sur 592 tracteurs et 619 équipements de labour, auxquels s'ajoutent les semoirs et les épandeurs d'engrais nécessaires à la conduite des travaux.

Ces prévisions constituent la feuille de route de la campagne, dont le déroulement dépendra notamment de la conduite des opéra-

tions de préparation des sols et de semis dans les délais requis. La diversité des spéculations retenues traduit, par ailleurs, une programmation qui ne se limite pas aux seules céréales, puisque les plantes oléagineuses et les légumineuses sèches figurent également parmi les cultures annoncées.

En parallèle des objectifs de production, les responsables du secteur ont fait le point sur la situation du foncier agricole. Le bilan présenté fait état de 80 % des dossiers de cession du droit de concession et de mise en valeur des terres concernés traités, avec remise des actes aux agriculteurs. Un volet administratif qui accompagne la campagne agricole, au même titre que la mobilisation des équipements et l'organisation des travaux sur les exploitations.

PRÉVENTION DES CATASTROPHES ET CONTINUITÉ DES SOINS

Les établissements de santé appelés à renforcer leur niveau de préparation

Habib Benaouda

La prévention, la planification et la coordination s'imposent comme des priorités pour garantir la continuité des soins en cas de catastrophe. Cette exigence a été au cœur d'une journée régionale de sensibilisation organisée hier à Oran par l'Observatoire régional de la santé, sous l'égide de l'Institut national de santé publique, en collaboration avec l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) du 1er Novembre 1954, avec la participation de responsables du secteur sanitaire et d'acteurs de la gestion des risques dans la région Ouest.

Intervenant à cette occasion, le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Abdallah Kaci, a rappelé que les établissements de santé constituent des infrastructures vitales dont le fonctionnement doit être préservé avant, pendant et après toute catastrophe. Leur capacité à poursuivre leurs activités est déterminante pour assurer la prise en charge des malades et protéger les vies humaines.

Inondations, séismes et vagues de chaleur peuvent fragiliser les infrastructures, endommager les équipements et perturber des services indispensables, notamment l'alimentation électrique, l'approvisionnement en eau, l'assainissement, les télécommunications, les transports et les systèmes numériques. Face à ces menaces, le responsable a plaidé pour une approche anticipative permettant d'identifier les vulnérabilités, de réduire les risques et d'assurer la continuité des soins, tout en renforçant les capacités de rétablissement des structures sanitaires.

Cette démarche s'inscrit dans les orientations du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, des Objectifs de développement durable et de la couverture sanitaire universelle.

Un cadre juridique renforcé pour prévenir les risques

De son côté, la directrice de l'Observatoire régional de la santé d'Oran, la docteure Belarbi Nawal, a mis en avant le cadre juridique dont dispose l'Algérie en matière de prévention et de gestion des catastrophes. Elle a notamment cité la loi n° 24-04 du 26 février 2024, relative aux règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophe dans le cadre du développement durable.

Elle a également souligné que cette rencontre vise à favoriser le partage d'expériences, à évaluer les capacités des institutions et à améliorer la coordination entre les différents secteurs, dans la perspective d'un système de santé plus résilient et durable.

Plans d'urgence, simulations et équipements de secours

Pour sa part, le directeur général de l'EHU du 1er Novembre 1954 d'Oran, Bar Rabah, a insisté sur la nécessité de rompre avec une gestion essentiellement réactive des crises au profit d'une stratégie fondée sur l'anticipation et la préparation. Les catastrophes peuvent provoquer des coupures d'électricité et d'eau, interrompre les communications, entraver l'accès des patients et des équipes médicales, perturber l'approvisionnement en médicaments et entraîner un afflux massif de cas urgents.

Pour y faire face, il a préconisé l'évaluation périodique des risques, l'actualisation des plans d'urgence et de secours ainsi que l'organisation d'exercices de simulation pour tester la réactivité des équipes médicales, paramédicales, administratives et techniques. Il a également insisté sur la nécessité de sécuriser les réserves en eau, en oxygène médical et en médicaments, tout en garantissant le fonctionnement des groupes électrogènes et des moyens de communication, notamment dans les services des urgences, de réanimation, les blocs opératoires et les unités de soins intensifs.

La résilience des établissements sanitaires demeure, a-t-il souligné, une responsabilité partagée entre les directions, les personnels soignants et l'ensemble des acteurs chargés de la protection et de la gestion des urgences.

Les communications présentées lors de cette journée ont enfin porté sur le degré de préparation des structures sanitaires face aux catastrophes, à la lumière notamment des récents incendies de forêt enregistrés dans plusieurs wilayas, dont Jijel et Béjaïa, et des moyens mobilisés pour prendre en charge les blessés.

MISSERGHINE

Neuf blessés dans une collision entre un bus et deux voitures

Toufik K

Neuf personnes ont été blessées à la suite d'un accident de la circulation impliquant un bus de transport de voyageurs et deux voitures, survenu sur la route nationale n° 2, dans la commune de Misserghine, relevant de

la daïra de Boutlélis, à Oran.

Selon les services de la Protection civile, l'accident s'est produit aux environs de 13h20. La collision entre les trois véhicules a fait neuf blessés, présentant des blessures de gravité variable.

Alertés, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour

porter secours aux victimes. Les blessés ont reçu les premiers soins avant d'être évacués vers l'hôpital local pour leur prise en charge médicale.

Les circonstances exactes de cet accident n'ont pas été précisées dans le communiqué des services de la Protection civile.

FRONT EL MOUSTAKBAL

11 candidats écartés de la liste de l'APC

La liste du Front El Moustakbal pour les élections de l'APC d'Oran connaît un sérieux remaniement avec l'exclusion de onze candidats. Hichem Ayad, actuel vice-président de l'assemblée communale, en prend la tête, dans un contexte marqué par la finalisation des listes en prévision du prochain scrutin local.

Les préparatifs des élections locales se poursuivent à Oran, avec leur lot de changements au sein des formations politiques engagées dans la course électorale. Le Front El Moustakbal est ainsi concerné par un réajustement de sa liste pour l'Assemblée populaire communale d'Oran, dont onze candidats ont été écartés. À la tête de la liste figure Hichem Ayad, vice-président de l'APC durant le mandat en cours, appelé à conduire les candidats du parti dans cette échéance électorale. Cette situation intervient à une étape décisive du processus de préparation du scrutin, alors que les partis s'attachent à mettre en conformité leurs dossiers et à arrêter leurs listes définitives. Dans une commune aussi importante qu'Oran, où les enjeux électoraux sont considérables au regard du poids démographique de la ville et de la diversité des préoccupations citoyennes, la constitution des listes représente un exercice particulièrement sensible. L'éviction de onze candidats soulève ainsi des interrogations sur les conditions ayant conduit à cette décision et sur ses éventuelles réper-

cussions sur la configuration finale de la liste du Front El Moustakbal. Elle rappelle, par ailleurs, les contraintes auxquelles sont confrontées les formations politiques pour réunir les conditions réglementaires nécessaires à la validation de leurs candidatures.

Hichem Ayad aux commandes de la liste

En plaçant Hichem Ayad en tête de liste, le Front El Moustakbal mise sur un responsable qui siège déjà au sein de l'assemblée communale. Cette désignation s'inscrit dans le cadre des préparatifs engagés par le parti pour défendre ses chances dans la course aux sièges de l'APC d'Oran. Parallèlement, la formation politique a entrepris des démarches organisationnelles à l'échelle de la wilaya, en confiant notamment à Hichem Ayad des missions liées à la préparation des listes électorales et à la coordination des activi-

tés partisans. L'objectif est de structurer ses rangs et de coordonner ses efforts en prévision des élections des assemblées populaires communales et de wilaya. À Oran, la bataille électorale se jouera notamment autour de dossiers qui pèsent directement sur le quotidien des habitants : amélioration des services publics, propreté urbaine, aménagement des quartiers et suivi des projets de développement. Autant de questions qui placent les futures assemblées communales face à des attentes importantes et constituent des enjeux majeurs pour les formations en lice. D'ici à la clôture du processus électoral préparatoire, la validation des candidatures et la mise au point des listes définitives restent déterminantes. Pour le Front El Moustakbal, l'enjeu est désormais de clarifier la situation des onze candidats écartés et de finaliser sa liste à Oran, avant de s'engager pleinement dans la compétition électorale.



UNIVERSITÉ ORAN 1 AHMED-BEN-BELLA – LABORATOIRE SIGMA

Une charte éthique pour encadrer l'usage de l'IA à l'université

B. Bakhta

Adoption d'une charte éthique, révision des méthodes d'évaluation, formation des enseignants et protection des données personnelles : les recommandations issues des travaux du laboratoire SIGMA mettent l'accent sur la nécessité d'intégrer l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur sans compromettre l'intégrité académique ni l'esprit critique des étudiants.

Encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), préserver l'intégrité académique et adapter les pratiques pédagogiques aux nouvelles réalités numériques. Tels sont les principaux axes des recommandations formulées dans le cadre d'une rencontre scientifique nationale organisée ce mardi 20 octobre par le laboratoire SIGMA de l'université Oran 1 Ahmed-Ben-Bella.

Selon la professeure Ibtissem Rais Ali, directrice du laboratoire SIGMA et enseignante à la faculté de communication de l'université Oran 1, ces propositions visent à promouvoir une utilisation responsable de l'intelligence artificielle dans la formation universitaire, en conciliant les possibilités offertes par ces technologies avec les exigences de rigueur scientifique et de réflexion autonome. Parmi les mesures préconisées figure l'adoption, au sein des établissements universitaires, d'une charte pédagogique définissant clairement les usages autorisés et ceux qui ne le sont pas. Fondée sur les principes de transparence,

d'équité, d'intégrité et de primauté de l'humain, cette charte serait accompagnée de la mise en place de comités d'éthique chargés d'examiner les situations litigieuses, de conseiller les enseignants et les étudiants et d'actualiser régulièrement les règles applicables. La déclaration de l'utilisation des outils d'IA dans les travaux universitaires, avec la précision de leur contribution, figure également parmi les recommandations.

Repenser l'évaluation et former les enseignants

Sur le plan pédagogique, les recommandations invitent à revoir les méthodes d'évaluation afin de mieux apprécier le cheminement intellectuel de l'étudiant, et non uniquement le produit final. L'exploitation des brouillons, le suivi des étapes de réflexion, les soutenance orales, les travaux réalisés en temps limité et l'évaluation entre pairs sont autant de pistes proposées pour mieux mesurer les acquis réels.

L'objectif est également de faire de l'intelligence artificielle un outil stimulant l'analyse et le questionnement, plutôt qu'un moyen d'obtenir des réponses toutes faites. Les étudiants devraient ainsi être encouragés à vérifier les résultats générés, à les confronter à des sources fiables et à identifier les erreurs ou les biais susceptibles d'affecter les contenus produits.

La formation continue des enseignants constitue un autre levier essentiel. Elle devrait leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement des modèles d'IA, de

concevoir des activités pédagogiques adaptées et de détecter les formes de fraude liées à leur utilisation. La création de réseaux d'échange entre les universités algériennes est également préconisée pour mutualiser les expériences et les ressources éducatives.

L'équité numérique en ligne de mire

Les recommandations insistent, par ailleurs, sur la nécessité de garantir un accès équitable aux outils autorisés, de réduire la fracture numérique entre les étudiants et de protéger leurs données personnelles lors de l'utilisation de plateformes externes. Le soutien aux recherches de terrain visant à mesurer l'impact de l'IA sur le développement de la pensée critique figure aussi parmi les priorités identifiées. Ces propositions s'inscrivent dans le cadre du colloque national hybride organisé par le laboratoire SIGMA autour du thème « L'intelligence artificielle et l'intelligence humaine : de l'opposition à la complémentarité dans la formation universitaire ». La rencontre, menée en coordination avec des structures universitaires partenaires, prévoit également deux ateliers de formation destinés aux enseignants et aux étudiants. À travers ces travaux, l'ambition est de dépasser le débat opposant intelligence humaine et intelligence artificielle pour promouvoir un modèle universitaire fondé sur leur complémentarité, dans lequel l'innovation technologique demeure un moyen de renforcer les apprentissages, la recherche scientifique et l'autonomie intellectuelle.

USTO-MB – FORMATION EN PHYSIQUE MÉDICALE
Deux jours de stage par semaine pour les étudiants au CAC d'El Hassi

Meriem B

La Faculté de physique de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) entend donner davantage de place à la pratique hospitalière dans le cursus des futurs spécialistes en physique médicale. Un accord conclu avec l'établissement spécialisé en oncologie Centre Anti-Cancer Emir Abdelkader (CAC) à El Hassi prévoit deux journées de formation pratique par semaine pour les étudiants de deuxième année de master, tout en ouvrant de nouvelles perspectives en matière de recherche appliquée.

Le rapprochement entre l'université et les établissements de santé franchit une nouvelle étape à Oran. Dans le cadre de la convention de coopération liant l'USTO-MB à l'établissement hospitalier spécialisé en oncologie d'El Hassi, une délégation de la Faculté de physique s'est rendue, le 19 octobre, au service de radiothérapie de cette structure pour examiner les modalités de renforcement de la formation pratique des étudiants en physique médicale. Accueillie par le professeur Abdelbaki Boukerche, chef du service de radiothérapie, la délégation était conduite par le professeur Abdelghani Tebboune, doyen de la Faculté de physique. Elle comptait également le Dr Addi Djamel, le Dr Rahmani Rabéa, vice-doyenne, le Dr Mehnane Hadja Fatima, cheffe du département de génie physique, ainsi que les docteurs Saïm Asma et Benhalouche Saadia, chargées de l'encadrement des étudiants en master de physique médicale. Au terme des échanges, les participants ont convenu de renforcer l'immersion des étudiants dans le milieu hospitalier, avec un programme adapté aux différents niveaux de formation. Ainsi, les étudiants de deuxième année de master bénéficieront de deux journées complètes de stage pratique par semaine au sein du service d'oncologie, durant tout le semestre universitaire. Pour ceux de première année, un dispositif spécifique sera élaboré en tenant compte de leur niveau d'acquisition et de l'avancement de leur cursus.

Des projets de fin d'études ancrés dans le terrain

L'accord porte également sur l'encadrement scientifique des étudiants. Le professeur Abdelbaki Boukerche s'est engagé à proposer des sujets de projets de fin d'études à l'ensemble de la promotion. Une démarche qui devrait permettre aux futurs diplômés de travailler sur des problématiques concrètes et de mieux appréhender les applications de la physique médicale en milieu hospitalier. Au-delà de la formation, cette démarche ouvre la voie à un partenariat plus étroit entre les équipes universitaires et hospitalières. Les participants ont ainsi convenu de poursuivre les concertations pour identifier de nouveaux axes de coopération, intensifier les échanges scientifiques et encourager la réalisation de travaux de recherche conjoints. À travers cette initiative, la Faculté de physique de l'USTO-MB mise sur une meilleure articulation entre enseignement théorique, pratique clinique et recherche scientifique. L'enjeu est de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences directement mobilisables dans leur futur environnement professionnel, tout en contribuant au développement de la physique médicale au service du secteur de la santé.

NAÂMA

Une nouvelle Sûreté urbaine à Mecheria pour renforcer la couverture sécuritaire



N.B

C'est en présence du wali Lakhdar Seddas et de membres de la famille révolutionnaire que le contrôleur général de police Djamel Bellalem, directeur régional de la Sûreté nationale pour l'Ouest et représentant du

DGSN, a inauguré mardi le siège de la sixième Sûreté urbaine de Mecheria.

L'événement s'inscrit dans le programme commémoratif du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale. Équipée des installations nécessaires, la structure entend renforcer la couverture sécuritaire en milieu

urbain et mieux répondre aux préoccupations des habitants des nouveaux quartiers, en particulier la zone d'El-Moussalaha et le site des 2.400 logements ruraux groupés. Ces deux secteurs, marqués par une forte densité de population et un éloignement des structures policières existantes, figuraient parmi les priorités des autorités locales en matière de sécurité de proximité. Le commissaire divisionnaire principal Abdenour Benouïs, chef de la Sûreté de wilaya, a inscrit cette ouverture dans la stratégie de modernisation des infrastructures policières portée par la DGSN, saluant au passage l'apport des autorités locales et des différents secteurs dans la concrétisation du projet. Il a souligné que cette nouvelle structure permettra d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens, notamment en matière de protection des personnes et des biens, et de rapprocher les services de police des habitants des quartiers en pleine expansion.

SIDI BEL-ABBÈS

Le personnel des affaires religieuses en session de perfectionnement

B.Y

La Direction des affaires religieuses et des Lwakfs de Sidi Bel-Abbès a ouvert une session de formation au profit de l'ensemble de ses fonctionnaires, tous corps et grades confondus. Entamée lundi à l'antenne du Centre culturel islamique, elle répond aux orientations ministérielles en faveur du renforcement des compétences et de l'amélioration du rendement.

Pour Si Tayeb El Habib, directeur du secteur, ce programme s'attache au développement des compétences en communication et à la modernisation de la gestion des affaires religieuses, afin que imams et cadres puissent mieux répondre aux défis contemporains et porter un discours équilibré, fondé sur la tolérance et la solidarité sociale. Il a insisté sur l'importance de l'investissement dans les ressources humaines et de l'actualisation continue des connaissances pour améliorer la qualité du service rendu aux citoyens dans les mosquées et les structures du secteur. Étale sur trois mois et décliné à travers toute la wilaya, le dispositif associe conférences et ateliers animés par enseignants et spécialistes, pour une mise à jour des connaissances doctrinales comme administratives. Les bénéficiaires, quels que soient leur grade et leurs fonctions, sont appelés à acquérir des outils modernes leur permettant d'accomplir leurs missions avec davantage d'efficacité. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation du secteur, appelé à conjuguer mission spirituelle et exigences de gestion publique.

OCTOBRE ROSE

La CNAS en campagne contre le cancer du sein

B.Y

Jusqu'au 29 octobre, l'agence de wilaya de la CNAS de Sidi Bel-Abbès mène une campagne de sensibilisation et d'information sur la prévention du cancer du sein et le dépistage précoce, dans le cadre d'« Octobre Rose ». Placée sous le slogan « Le dépistage précoce est sécurité et sérénité, la prévention est un espoir de vie », l'initiative s'inscrit dans le volet prévention des maladies non transmissibles du plan d'action annuel de la Caisse, sous l'égide du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Le « guichet mobile » de la CNAS sillonne la wilaya pour rapprocher l'information des femmes, tandis que des espaces d'information, d'orientation et d'écoute ont été aménagés dans ses structures, avec des spécialistes mobilisés pour répondre aux préoccupations des usagères. Les centres de santé de la Caisse continuent par ailleurs d'accueillir les femmes pour les examens de dépistage, selon un calendrier de rendez-vous établi. Objectif affiché : ancrer le réflexe du dépistage régulier dans les habitudes de santé et consolider le rôle préventif de la CNAS aux côtés de sa mission de couverture sociale.



SAÏDA

Les céréaliculteurs outillés pour la campagne labours-semailles

H.N

À l'approche de la campagne labours-semailles 2026-2027, la Direction des services agricoles de Saïda a réuni mardi agriculteurs et producteurs de céréales à la subdivision agricole d'Ouled-Brahim pour une journée de sensibilisation et d'orientation.

Au menu des échanges : les recommandations techniques sur l'itinéraire cultural, de la préparation des sols au respect des périodes optimales de semis, en passant par une fertilisation raisonnée adaptée aux

analyses de sols. Les cadres de la DSA ont également mis en avant la rotation des cultures, gage de fertilité et de limitation des maladies et adventices, tout en insistant sur le choix de semences et d'engrais adaptés. Ils ont rappelé que la préparation du lit de semence et le respect du calendrier de semis conditionnent largement la germination et le niveau des rendements escomptés.

La rencontre a permis de présenter le crédit « R'fig », les dispositifs de soutien et les conseils techniques disponibles, et de sensibiliser les participants à l'assurance

des cultures comme au renforcement des mesures phytosanitaires. Les intervenants ont insisté sur l'intérêt d'anticiper les aléas climatiques et de recourir aux mécanismes de prévention pour sécuriser les investissements agricoles. Les spécialistes ont exhorté les agriculteurs à élargir les superficies céréalières et à tirer pleinement profit des dispositifs d'accompagnement et de vulgarisation. Cette journée s'inscrit dans les efforts déployés pour assurer la réussite de la campagne, améliorer les rendements et promouvoir les bonnes pratiques à travers la wilaya.

MASCARA

La production de légumineuses bondit de plus de huit fois

R.R

La filière des légumineuses a signé une campagne 2025-2026 exceptionnelle à Mascara : 6.587 quintaux produits, contre 797 quintaux lors de la campagne précédente, selon la Direction des services agricoles. Les précipitations de février, mars et avril expliquent en grande partie ce bond, réalisé sur 634 hectares de légumineuses sèches.

Le détail fait état de 5.375 quintaux de pois chiches, 630 quintaux de fèves sèches, 480 quintaux de pois secs et 102 quintaux de lentilles, pour un rendement moyen de 12 à 14 quintaux à l'hectare. Le pois chiche confirme ainsi sa position de culture dominante, représentant plus de 80 % du volume total récolté, porté par des conditions climatiques favorables et un meilleur suivi technique des producteurs.

Forte de ces résultats, la DSA a lancé, avec la Chambre agricole, un programme dédié à la campagne 2026-2027 : visites de



terrain, séances de sensibilisation et formation des producteurs, avec à la clé des subventions à l'acquisition de semences pouvant atteindre 6.000 DA/quintal pour les lentilles et 7.000 DA/quintal pour les

pois chiches. L'objectif est de consolider les acquis de la campagne écoulée, d'installer durablement la culture des légumineuses dans l'assolement de la wilaya et de réduire la dépendance aux importations.

TISSEMSILT

Les guides touristiques initiés aux premiers secours

B.N

La Direction du tourisme et de l'artisanat de Tissemsilt forme depuis cette semaine ses guides touristiques agréés aux premiers secours, à travers une session de cinq jours dispensée au siège de l'unité principale de la Protection civile.

L'opération découle de la convention liant le ministère du Tourisme et de l'Artisanat à la Direction générale de la Protection civile pour renforcer les normes de sécurité du secteur.

Objectif : doter les bénéficiaires des connaissances et réflexes fondamentaux en matière de premiers secours, et aiguïser leur capacité d'intervention face aux ur-

gences susceptibles de survenir lors d'excursions. En parallèle, les services du tourisme ont mis au point un guide de 120 pages, une carte touristique, des dépliants et un film promotionnel de 33 minutes, autant d'outils destinés à valoriser les atouts naturels, archéologiques, thermaux et forestiers de la région auprès des visiteurs nationaux et étrangers.

TLEMCCEN

10.000 arbustes plantés pour la Journée nationale de l'arbre

I.R

La Conservation des forêts de Tlemccen donne le coup d'envoi de sa campagne de reboisement dimanche prochain avec la plantation de 10.000 arbustes, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre. Pin d'Alep, sapin, eucalyptus et caroubier figureront parmi les espèces retenues, selon Hadjira Saïdi, responsable du bureau des espèces protégées. Le choix de ces essences vise à concilier adaptation au climat local, résistance à la sécheresse et valeur écologique et économique.

L'opération se déploiera en deux temps : les agents de la Conservation encadreront 19 sites répartis sur 16 communes, notamment à Beni Ouarsous, Marsa Ben M'hidi et Nedroma, ainsi que dans les forêts de « Sidi Mohamed El Ouassini », à Maghnia, de « Zarifet », à Mansourah, et de « Zerdab », à Ouled Mimoun ; tandis que 12 associations prendront en charge 18 autres sites, notamment dans les forêts de Nedroma, de « Sidi Hamza », à El Khadra, et de « Moulay Abdelkader », à Sebaâ Chioukh. Cette mobilisation conjointe des services forestiers et de la société civile traduit la volonté d'an-



crer la culture du reboisement dans l'ensemble du tissu local. La campagne se poursuivra par étapes jusqu'au 21 mars prochain, avec la programmation de nouvelles plantations dans plusieurs communes. La cérémonie officielle de lancement, prévue le 25 octobre au barrage de Hammam Boughrara à l'initiative de l'ANBT, se tiendra sous le slogan « Ensemble, plantons un arbre et protégeons nos

barrages contre l'invasement », avec la participation de la Conservation des forêts, des services de l'environnement, de la Protection civile, de la société civile et des acteurs des sports nautiques et de la pêche continentale. Le choix de ce site n'est pas anodin : la plantation d'arbres autour des retenues d'eau constitue un moyen reconnu de lutter contre l'invasement et de préserver la ressource hydrique.

MOSTAGANEM

L'Université Abdelhamid-Ibn-Badis s'allie à ENIE



R.M

L'Université « Abdelhamid-Ibn-Badis » de Mostaganem a scellé une convention de coopération et de partenariat avec l'Entreprise

nationale des industries électroniques (ENIE), rapporte un communiqué de l'établissement.

L'accord, signé lundi en présence de représentants de l'entreprise et de la communauté universitaire, vise à intensifier

les échanges d'expertises, à promouvoir la recherche appliquée et l'innovation, et à mieux ajuster les formations aux besoins du marché du travail.

Cette initiative souligne l'importance du renforcement de la coordination et de la com-

plémentarité entre l'université et les entreprises économiques, ainsi que de la mise en œuvre des objectifs du partenariat au bénéfice des deux parties. Elle traduit également la volonté de rapprocher le monde de la formation et celui de l'industrie, dans un secteur stratégique comme l'électronique. L'université entend ainsi élargir son réseau de partenariats stratégiques avec les acteurs économiques et sociaux, à l'échelle locale, régionale et nationale, afin de valoriser les travaux de ses laboratoires, d'encourager l'entrepreneuriat et d'accompagner les étudiants porteurs de projets. Une démarche qui ambitionne de renforcer la contribution de l'établissement au développement économique national et durable, au service de l'employabilité des diplômés et de la compétitivité des entreprises.

RELIZANE

L'Université Ahmed-Zabana au classement QS arabe

S.T

L'Université « Ahmed-Zabana » de Relizane figure pour la première fois dans le classement régional QS des universités arabes pour 2027, s'est félicité le recteur Tayeb Djaafri. Créée en 2004 comme annexe de l'Université de Mostaganem, promue centre universitaire en 2008 puis université en 2020, l'établissement se classe 24e à l'échelle nationale et dans la fourchette 251e-300e au niveau arabe, parmi 325 universités évaluées. Cette progression est d'autant plus remarquable que l'institution n'a accédé au statut d'université qu'il y a six ans seulement.

Le classement récompense notamment l'impact de la recherche : 65,4 points pour les citations par publication scientifique et 9,3 points pour les publications par enseignant-chercheur, des indicateurs qui reflètent les efforts du corps enseignant pour développer la production scientifique. À l'échelle nationale, 50 établissements algériens figurent dans l'édition 2027, contre 46 en 2026 et 15 en 2025, propulsant l'Algérie au premier rang au Maghreb et dans le monde arabe.

Pour le recteur, cette distinction valide la stratégie ministérielle d'amélioration de la formation et de valorisation de la recherche, jusqu'à sa transformation en valeur économique ajoutée, notamment à travers le soutien à l'innovation, aux brevets d'invention et aux start-up. Le classement QS arabe repose sur dix indicateurs principaux, dont la réputation académique, le ratio enseignants-étudiants et la proportion d'étudiants internationaux.

VACCINATION

45.000 doses de vaccin antigrippal réceptionnées

La Direction de la santé et de la population de Relizane a réceptionné 45.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière auprès de l'Institut Pasteur, a annoncé le directeur du secteur, Hicham Allalou. Les doses ont été réparties entre établissements publics hospitaliers et de santé de proximité, en fonction des besoins de chaque région.

Pour accompagner la campagne, 44 points de vaccination et 38 équipes mobiles ont été mobilisés, avec plus de 240 personnels paramédicaux. Ce dispositif vise à garantir une couverture maximale, y compris dans les localités les plus éloignées des centres de santé. Les personnes âgées de 65 ans et plus, les enfants, les malades chroniques, les femmes enceintes, le personnel de santé et les pèlerins se rendant à la Omra sont prioritaires.

Le coup d'envoi sera donné le 27 octobre, comme dans les autres wilayas, et la campagne se poursuivra jusqu'en mars. La DSP invite les publics les plus exposés à se faire vacciner sans attendre, rappelant que la vaccination reste le moyen le plus efficace de limiter la propagation du virus et de réduire les risques de complications, notamment chez les personnes vulnérables.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion du Haut conseil de sécurité

R. N

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi, une réunion du Haut conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Le Haut conseil de sécurité est un organe prévu par la Constitution algérienne, dont l'article 208 stipule qu'il est présidé par le Président de la République et qu'il est chargé d'émettre des avis sur toutes les questions relatives à la sécurité nationale. Il s'agit donc d'un cadre institutionnel permanent de coordination, et non d'une structure ad hoc créée pour la circonstance. La réunion du Haut conseil de sécurité s'inscrit dans l'exercice des prérogatives constitutionnelles du Président de la République.

rienne, dont l'article 208 stipule qu'il est présidé par le Président de la République et qu'il est chargé d'émettre des avis sur toutes les questions relatives à la sécurité nationale. Il s'agit donc d'un cadre institutionnel permanent de coordination, et non d'une structure ad hoc créée pour la circonstance. La réunion du Haut conseil de sécurité s'inscrit dans l'exercice des prérogatives constitutionnelles du Président de la République.



DIPLOMATIE

Tebboune reçoit l'ambassadrice des Pays-Bas

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Algérie, Mme Anne Elisabeth Luwema, qui lui a rendu une visite d'adieu au

terme de sa mission.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Mme Luwema s'est dite heureuse de la période qu'elle a passée en Algérie dans le cadre de sa mission diplomatique, assurant qu'elle gardera de

l'Algérie "le souvenir d'un pays au peuple chaleureux et particulièrement accueillant".

Après avoir adressé ses remerciements au Gouvernement et au peuple algériens, elle a émis le vœu d'avoir l'occasion de revenir en Algérie pour pouvoir "découvrir davantage ses magnifiques

sites naturels".

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Lounès Magramane, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION

Le président de l'ONC du Niger salue l'expérience algérienne

Le président de l'Observatoire national de la communication (ONC) du Niger, M. Ibrahim Manzo Diallo, qui effectue à la tête d'une délégation une visite en Algérie, a salué, mardi, l'expérience algérienne dans la régulation médiatique et la lutte contre la désinformation, appelant à s'inspirer de ce modèle pour le dupliquer au Niger.

Au terme d'un entretien avec le président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRAV), Amar Bendjedda, M. Manzo Diallo s'est félicité des relations qui unissent l'Algérie et son pays depuis fort longtemps. Evoquant les perspectives de la coopération bilatérale, le président de l'ONC du Niger a souligné l'importance de cette visite de travail auprès de son homologue en charge de la régulation de l'audiovisuel, dont l'objectif est de "voir comment bâtir ensemble une coopération médiatique profitable à nos deux pays". Dans ce contexte, M. Diallo a mis en avant le rôle pionnier de l'Algérie et son expertise reconnue dans ce domaine stratégique. "L'Algérie est très expérimentée dans la régulation médiatique. Elle mène depuis des décennies un combat contre

la désinformation, pour améliorer la qualité de l'information et faire face à tous les assauts de ceux qui veulent aujourd'hui mentir sur les prouesses de ce pays frère qui est l'Algérie", a-t-il affirmé. Il a également relevé que le Niger, membre de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), tout comme le Mali et le Burkina Faso, était confronté à "beaucoup de manipulations sur le plan médiatique", ajoutant que les auteurs de ces manœuvres étaient connus. Face à ces défis communs, M. Diallo a indiqué l'importance de "s'inspirer du modèle algérien de la régulation médiatique pour le dupliquer au Niger", a-t-il déclaré. "Nous sommes à Alger pour apprendre, pour partager, et surtout pour bâtir ensemble une dynamique qui puisse protéger nos deux Etats dans le cadre de la lutte contre la désinformation", a conclu le responsable nigérien. De son côté, le président de l'ANIRAV s'est réjoui de cette rencontre bilatérale, soulignant l'importance de renforcer les liens de coopération entre les deux institutions. "Il m'est très agréable d'accueillir en Algérie, à l'invitation de l'ANIRAV, M. Ibrahim Diallo. Nous avons évoqué, au

cours de cette rencontre, les défis régionaux ainsi que les défis auxquels est confrontée la régulation de manière générale", a-t-il précisé. Les discussions ont également porté sur l'aspect juridique de la régulation face aux nouvelles données mondiales, a-t-il dit. A ce titre, le président de l'ANIRAV a indiqué avoir échangé avec son homologue sur "le système législatif et les défis qui s'imposent à lui à l'ère du développement technologique fulgurant que connaît le monde, outre les enjeux que traverse notre région, particulièrement dans notre continent africain". Face à ces mutations complexes, le responsable algérien a mis l'accent sur l'impératif de fédérer les efforts. "Nous avons convenu de coordonner et de travailler de concert afin de faire face à ces défis et de dégager une plateforme d'action commune", a-t-il affirmé. Affichant la ferme volonté de promouvoir une vision panafricaine solidaire et unifiée dans le domaine médiatique, le président de l'ANIRAV a conclu en assurant que "cette coordination est appelée à s'élargir à d'autres pays africains, en vue d'asseoir une base commune nous permettant de relever ces défis avec succès".

SUITE À UN INCIDENT SUR UN PUIT PÉTROLIER

L'Algérie dépêche une mission technique au Niger

L'Algérie a dépêché, du 12 au 19 octobre, une mission technique composée de cadres et d'experts du ministère des Hydrocarbures, de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et du groupe Sonatrach, afin d'apporter un soutien et un accompagnement techniques à la suite de l'incident survenu sur le puits pétrolier "Goumeri W-8", dans le périmètre pétrolier d'Agadem, dans le nord-est du Niger, a indiqué mardi le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué. La délégation algérienne a tenu des entretiens avec les ministres nigériens chargés du Pétrole et de l'Environnement, consacrés à la situation du puits et aux mesures d'urgence nécessaires pour maîtriser l'incident et en limiter les impacts environnementaux, en s'appuyant sur l'expertise technique algérienne dans le domaine des hydrocarbures. Au terme de sa mission, la délégation a été reçue par le président de la République du Niger, le Général d'Armée Abdou-

rahamane Tiani, qui a adressé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la réponse rapide à la demande d'assistance et la mobilisation de l'expertise algérienne nécessaire. Les deux ministres nigériens ont, pour leur part, témoigné leur gratitude à l'Algérie ainsi qu'au ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, saluant ce geste de solidarité. Cette initiative traduit la profondeur des liens de fraternité et de solidarité entre l'Algérie et le Niger et témoigne de l'engagement de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, à poursuivre le partage de son expertise et de ses moyens techniques avec le Niger, de manière à contribuer au développement du secteur des hydrocarbures, au renforcement des capacités des entreprises nationales et à la consolidation de la coopération africaine fondée sur la solidarité et les intérêts mutuels.

APN

Adjal présente le budget du secteur pour 2027

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présenté, mardi, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), les grandes lignes et les priorités du budget sectoriel proposé pour l'année prochaine, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2027.

Lors d'une séance, présidée par Abdelhafid Brima, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a placé la satisfaction des besoins essentiels de la population et de l'économie nationale en énergie au cœur de ses priorités, notamment la poursuite de l'amélioration du cadre de vie des citoyens à travers le raccordement en électricité et en gaz des zones isolées.

Dans ce cadre, M. Adjal a indiqué que les efforts déployés ont permis d'atteindre un taux de raccordement électrique avoisinant les 99 %, avec plus de 12,8 millions de clients, tandis que le taux de raccordement au gaz a atteint près de 80 %, avec plus de 8,7 millions de clients.

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a souligné, mardi à Alger, que le renforcement de la sécurité énergétique, le développement des énergies propres et l'amélioration du service public constituent les principales priorités du secteur pour l'année 2027, indiquant qu'un budget proposé de 123,4 milliards DA y est consacré, notamment pour soutenir les projets de raccordement à l'électricité et au gaz, le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

Le ministre s'exprimait lors d'un exposé présenté devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), comprenant les grandes lignes et les priorités proposées pour le budget sectoriel pour 2027, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2027, en présence du vice-président de la Commission, Abdenour Belarbi, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Najiba Djilali.

Le ministre a précisé que le budget sectoriel s'inscrit dans la poursuite des efforts visant à garantir l'approvisionnement en énergie et à satisfaire les besoins des citoyens et de l'économie nationale, soulignant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance particulière à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, notamment à travers le raccordement à l'électricité et au gaz dans les zones isolées.

Dans ce contexte, il a indiqué que le taux de raccordement électrique a atteint près de 99 %, au profit de plus de 12,8 millions de clients, le taux de raccordement au gaz ayant atteint près de 80 %, au profit de plus de 8,7 millions de clients.

MOUVEMENT PARTIEL DANS LE CORPS DES WALIS

Tebboune opère quatre mutations et trois nouvelles nominations

R.N

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, ce mardi 20 octobre, à un mouvement partiel dans le corps des walis, marqué par plusieurs changements à la tête de wilayas du pays. Selon un communiqué de la Prési-

dence de la République, cette opération porte sur quatre mutations de walis et trois nouvelles nominations.

Ainsi, Riad Ben Ahmed, jusque-là wali de Batna, est transféré à la tête de la wilaya d'Aflou. Youcef Bachlaoui, wali de Tlemcen, est, pour sa part, nommé wali de Batna.

De son côté, Mohamed

Meziane, jusque-là wali d'El Tarf, est transféré à la wilaya de Béjaïa, tandis que Kamel Nouicer, wali de Bordj Bou Arréridj, est nommé wali de Tlemcen.

Le mouvement prévoit également trois nouvelles nominations. Abdelwahab Zini, wali délégué de la circonscription administrative d'El Har-

rach, à Alger, est nommé wali d'El Tarf. Redouane Khelifa, ancien wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued, à Alger, prend la tête de la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

Enfin, Omar Boutehraoui, secrétaire général de la wilaya d'Oum El Bouaghi, est nommé wali de Brika.

PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Sifi Ghrieb supervise le suivi quotidien des prix

R.N

En application des instructions et orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres et portant sur la régulation des prix des produits de large consommation, en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du Conseil interministériel conjoint consacrée à l'examen des modalités d'adhésion des mandataires des marchés de gros de

fruits et légumes au nouveau dispositif de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de première nécessité à l'échelle nationale.

Selon un communiqué des Services du Premier ministre, les préoccupations et les propositions formulées par les représentants des mandataires et des grossistes en fruits et légumes ont été examinées, notamment en ce qui concerne l'organisation de la commercialisation de ces produits dans un cadre structuré, selon une approche participative visant exclusivement à renforcer la transparence et à as-

surer la traçabilité des produits tout au long de la chaîne de distribution, du producteur au consommateur, tout en garantissant leur disponibilité régulière à des prix maîtrisés, dans l'intérêt du consommateur.

Cette réunion s'est tenue en présence des ministres concernés, ainsi que du président de la Chambre nationale d'agriculture, du président de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et de représentants des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes, a-t-on indiqué.

COMMERCE ET SERVICES

Le ministère rappelle l'obligation d'afficher les prix

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a rappelé, dans un communiqué, à l'ensemble des opérateurs économiques exerçant dans les différents secteurs l'obligation d'afficher, de manière claire et lisible, les prix et tarifs appliqués aux produits et aux services, conformément à la législation en vigueur. "Tout manquement à cette obligation expose son auteur à des poursuites judiciaires, conformément aux dispositions de la loi 04-02 du 23 juin 2004 fixant

les règles applicables aux pratiques commerciales, modifiée et complétée, ainsi qu'à la fermeture administrative du local commercial et à la saisie des produits objet de l'infraction", précise la même source. A ce titre, les services du ministère ont appelé l'ensemble des opérateurs économiques au "strict respect de cette obligation, afin de garantir la transparence des transactions commerciales et de protéger le droit des consommateurs à l'information sur les prix et les tarifs", ajoute le communiqué.

ANP

Ouverture des journées médico-chirurgicales

Le Directeur Central des services de Santé militaire, le Général Major Souid Mohamed El Bachir, a présidé, mardi à Alger, l'ouverture des travaux des 54^{ème} journées médico-chirurgicales de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Le Général Major Souid Mohamed El Bachir, Directeur Central des services de Santé militaire a présidé, aujourd'hui, mardi 20 octobre 2026, l'ouverture des travaux des 54^{ème} journées médico-chirurgicales de l'ANP, et ce, en présence de Monsieur le ministre de la Santé, ainsi que des cadres relevant des différents Commandements de l'ANP", précise la même source. En cette occasion, le Général Major Souid Mohamed El Bachir, a souligné dans son allocution que l'organisation de cette édition illustre "l'importance accordée par le Haut Commandement de l'ANP à l'amélioration du système de la prise en charge sanitaire et à la consolidation de ses performances, conscient de son rôle central dans la préservation du capital humain et dans le renforcement de la disponibilité opérationnelle de nos Forces armées, reflétant ainsi la ferme volonté de poursuivre le processus de modernisation du système sanitaire militaire au diapason des évolutions accélérés des nouvelles technologies que connaît le domaine de la médecine et des sciences médicales". A l'instar des éditions précédentes, cet événement scientifique réunit des médecins chercheurs, des experts et des professionnels du domaine de la santé, des praticiens issus de différents services hospitaliers ainsi que des maîtres de conférences issus de l'intérieur et de l'extérieur du pays, relève le communiqué. Durant trois jours, les participants arboreront des thématiques en rapport avec "les grandes mutations que connaît la médecine moderne, la sécurité sanitaire et la qualité de soins, ainsi que des avancées notables en matière d'innovations thérapeutiques et les antidotes". Le programme comprend, en outre, "des ateliers pratiques spécialisés dans des domaines de la simulation chirurgicale et de la cardiologie, et des tables rondes pour débattre des thèmes liés aux pratiques médicales modernes, offrant ainsi un espace d'échange d'expériences et d'expertises entre les différents acteurs du domaine", conclut le communiqué.

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT-TAMANRASSET

Djellaoui accélère les préparatifs du lancement du projet

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'accélération et à la finalisation des préparatifs sur le terrain en vue du lancement des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche dernier, indique un communiqué du ministère.

Cette, à laquelle ont pris part des cadres centraux du ministère et les responsables des entreprises de réalisation et des bureaux d'études chargés des études et du suivi, a été consacrée à l'évaluation du niveau de préparation et à la coordination des efforts entre les différents intervenants réunion, en prévision du lancement effectif de la réalisation du projet, précise la même source.

La réunion a permis de passer en revue l'état d'avancement des préparatifs au niveau du tronçon Laghouat-Ghardaïa (265 km), du tronçon Ghardaïa-El Meniaa (230 km), de celui dépendant El Meniaa au point kilométrique 216 et du tronçon Tamanrasset-Moulay Lahcen (213 km), ajoute le communiqué.

La a également permis d'évoquer le niveau de préparation des chantiers, les moyens matériels et humains mobilisés pour la réalisation du projet, les mesures à prendre pour assurer la disponibilité des ressources nécessaires et les moyens permettant de traiter les éventuelles contraintes rencontrées sur le terrain et de coordonner les interventions des entreprises concernées.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la nécessité de finaliser les préparatifs et d'accélérer la cadence du suivi, tout en veillant à mobiliser les moyens matériels et humains nécessaires et à assurer la pleine préparation des entreprises de réalisation, en vue du lancement effectif des travaux sur le terrain,

conformément aux instructions du président de la République.

La ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset constitue un projet stratégique prometteur appelé à améliorer le cadre de vie des citoyens et impulser la dynamique de développement dans le Sud en général.

La connexion ferroviaire de Tamanrasset et ses environs constitue l'ébauche à une nouvelle ère de développement pour la région, eu égard aux opportunités qu'elle ne manquera pas d'ouvrir et la restructuration de la monographie économique de la région, a estimé Abdelbasset Azzaoui, enseignant à l'université de Tamanrasset.

Selon l'universitaire, ce projet ouvrira aussi des perspectives d'intégration algéro-africaine, faisant de l'Algérie un hub logistique entre l'Afrique du nord et sa profondeur continentale, d'autant plus qu'il aura des répercussions socioéconomiques sur la région en général.

Pour sa part, Ahmed Azzi-Addi, opérateur touristique à Tamanrasset, a présenté ce

projet de ligne ferroviaire comme devant contribuer également à l'impulsion de l'activité touristique dans la région, permettant, ainsi, aux visiteurs d'accéder aisément aux multiples sites touristiques s'y trouvant.

De son côté, Sidi-Mohamed Doudada, agriculteur dans la région de Tit, a indiqué que l'entrée en service du projet induira une réduction de coûts d'acheminement des produits agricoles, des produits de large consommation et d'autres marchandises, influant, conséquemment, positivement sur les divers services et sur la stabilité de la population locale.

Bekkai Chambâa, acteur associatif dans la localité d'Abalessa, a affirmé quant à lui que la réalisation de ce projet ferroviaire incarne la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de conforter le développement des régions du Sud, notamment l'Ahaggar, dont la population locale fonde beaucoup d'espoirs sur ce projet stratégique pour la concrétisation d'un développement durable.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Adoption de la première liste des médicaments essentiels

R. N

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé, mardi à Alger, l'adoption de la première liste nationale des médicaments essentiels en Algérie, qui servira de référence pour définir les priorités nationales en matière de garantie de la disponibilité des médicaments essentiels et renforcer les capacités de production du pays dans ce domaine.

Dans une allocution prononcée lors d'une Journée d'étude et de formation sur l'exportation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, le ministre a précisé que l'adoption de la première liste nationale des médicaments essentiels

en Algérie est "une étape stratégique qui vient couronner les travaux du comité d'experts spécialisé", soulignant que cette liste "servira de référence pour définir les priorités nationales en matière de garantie de la disponibilité durable des médicaments essentiels, renforcer les capacités de production nationales et orienter les investissements vers les types de médicaments prioritaires sur les plans sanitaire et stratégique, en vue de leur exportation vers les marchés extérieurs". Cette liste contribuera significativement à la définition de la stratégie nationale en matière de production de médicaments en Algérie.

Installé il y a quelques mois, le comité d'experts chargé d'émettre un avis sur la liste des médicaments essentiels œuvre à

garantir la conformité de la liste avec le programme national de production et d'importation en fonction des besoins thérapeutiques. Ce comité regroupe des représentants des secteurs de la Défense nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Santé, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), de l'Institut Pasteur d'Algérie et du Centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance (CNPM), outre des experts et spécialistes en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire, sélectionnés par leurs ordres professionnels respectifs.

DÉVELOPPÉE AVEC UNE START-UP ALGÉRIENNE

Une application de visioconférence lancée par Djezzy

L'opérateur de téléphonie mobile, Djezzy, a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement d'une application de visioconférence, développée localement en partenariat avec la start-up algérienne BortoCall et destinée aux entreprises.

Baptisée "Confy", cette solution permet d'organiser des réunions à distance réunissant jusqu'à 300 participants et intègre plusieurs fonctionnalités adaptées aux usages professionnels, notamment le partage d'écran, l'annotation collaborative et l'enregistrement des réunions, avec une qualité vidéo qui s'adapte aux conditions de connexion. La nouvelle application propose "des offres adaptées aux besoins et à la taille des organisations" et dispose également d'un espace d'administration permettant aux responsables informatiques de gérer les utilisateurs, les accès et les autorisations selon les règles propres à chaque structure, précise le communiqué. Djezzy souligne que "la protection des données est au cœur de cette solution", précisant que "Confy" repose sur "un chiffrement de bout en bout et une architecture conçue pour préserver la confidentialité des échanges". Les flux et les données liés à son utilisation sont hébergés et traités en Algérie, sur l'infrastructure de cloud souverain de Djezzy, permettant ainsi aux organisations



de disposer d'un environnement adapté à leurs exigences en matière de protection des données et de maîtrise de leurs communications". Pour découvrir cette solution et consulter les offres proposées, les entreprises, administrations et institutions intéressées sont invitées à se rendre sur la Marketplace Djezzy Cloud. Le lancement de cette application

intervient après la mise en service, début octobre, de "Relay", une solution de messagerie professionnelle et de collaboration, marquant "une nouvelle étape en faveur du développement de solutions technologiques locales". Cités dans le communiqué, les deux cofondateurs de BortoCall, Bilal Sefsaf et Mohamed Amine Smida, ont indiqué que la solution "Confy" était "le fruit d'une conviction partagée : les entreprises et les institutions algériennes méritent des outils de communication conçus pour répondre à leurs besoins, développés en Algérie et leur permettant de garder la maîtrise de leurs données". De son côté, le directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, a indiqué que le lancement de cette application "illustre le choix de l'opérateur de téléphonie mobile d'oser, en faisant confiance aux jeunes talents algériens et en nouant des partenariats qui leur donnent les moyens de transformer leurs compétences en solutions concrètes".

NATIONS UNIES

L'Algérie appelle à renforcer le financement du développement durable

Le président du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), Amar Bendjama, a appelé à renforcer la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), pertinente à la nécessité de traiter le poids de la dette qui pèse sur les pays en développement et limite leur capacité à investir dans le développement.

Intervenant lors d'une réunion conjointe de la 2e Commission de l'Assemblée générale des Nations unies et de l'ECOSOC, tenue lundi, M. Bendjama a précisé que le monde était désormais à moins de quatre ans de l'échéance fixée pour la réalisation des ODD à l'horizon 2030, indiquant que « le déficit de financement des ODD dans les pays en développement est estimé à près de 4000 milliards USD par an, ce qui exige la mobilisation de ressources supplémentaires et une meilleure adéquation des financements publics et privés avec les exigences de ces objectifs ».

Le poids de la dette affecte considérablement les investissements dans le développement au sein de nombreux Etats membres, notamment les plus vulnérables, a-t-il souligné, estimant que cette question "ne représente pas seulement un défi financier, mais constitue également un défi de développement qui exige des solutions plus rapides, plus équitables et ciblées sur les besoins de développement". Dans ce cadre, le président de l'ECOSOC a affirmé la nécessité de compléter ces efforts par "des mesures efficaces d'allègement de la dette, afin de permettre aux pays en difficultés financières d'obtenir des bénéfices tangibles et d'orienter davantage de ressources vers leurs priorités de développement". Il a, en outre, indiqué que « l'Engagement de Séville » fournit une feuille de route pour renforcer les efforts internationaux en matière de financement du développement, soulignant les progrès réalisés, notamment le lancement de « la Plateforme des pays emprunteurs », l'intérêt croissant pour les clauses de suspension du service de la dette et la finalisation de la révision du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, élaborée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM).

tamment les plus vulnérables, a-t-il souligné, estimant que cette question "ne représente pas seulement un défi financier, mais constitue également un défi de développement qui exige des solutions plus rapides, plus équitables et ciblées sur les besoins de développement". Dans ce cadre, le président de l'ECOSOC a affirmé la nécessité de compléter ces efforts par "des mesures efficaces d'allègement de la dette, afin de permettre aux pays en difficultés financières d'obtenir des bénéfices tangibles et d'orienter davantage de ressources vers leurs priorités de développement". Il a, en outre, indiqué que « l'Engagement de Séville » fournit une feuille de route pour renforcer les efforts internationaux en matière de financement du développement, soulignant les progrès réalisés, notamment le lancement de « la Plateforme des pays emprunteurs », l'intérêt croissant pour les clauses de suspension du service de la dette et la finalisation de la révision du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, élaborée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM).

EDITO

L'Algérie transforme son or noir en levier de souveraineté

Wassila. B

L'Algérie accélère la construction de son avenir énergétique. En fixant l'objectif ambitieux de transformer et valoriser sur son territoire plus de la moitié de sa production d'hydrocarbures d'ici à 2027, le ministre d'État chargé des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, annonce un chiffre très significatif et trace une vision stratégique qui rompt avec des décennies de dépendance aux importations de produits raffinés. Cet ambition, présentée devant la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale, traduit la volonté politique de faire de l'Algérie un acteur industriel complet, et non un simple exportateur de matière brute.

Le saut quantitatif est spectaculaire et mérite d'être salué. Passer d'un taux de transformation d'environ 32 % à plus de 50 % de la production nationale représente une accélération sans précédent. Cela signifie que des volumes considérables de pétrole et de gaz, aujourd'hui exportés ou peu valorisés, seront demain traités dans des unités algériennes, générant de la valeur ajoutée locale, des emplois qualifiés et des recettes fiscales supplémentaires.

Cette dynamique s'inscrit dans une logique de souveraineté économique : moins importer de carburants, de lubrifiants ou de produits pétrochimiques, c'est réduire la vulnérabilité de l'économie nationale aux fluctuations des marchés internationaux et aux ruptures d'approvisionnement. Au-delà des chiffres, cet objectif porte une ambition industrielle structurante. Transformer localement les hydrocarbures, c'est encourager la montée en compétences des travailleurs algériens, stimuler la recherche et l'innovation dans le raffinage et la pétrochimie, et attirer des partenariats technologiques dans un cadre souverain. Le programme présenté par Mohamed Arkab s'inscrit ainsi dans une continuité réformatrice : celle d'une Algérie qui ne se contente plus de vendre ses ressources, mais qui les intègre dans des chaînes de valeur nationales. Cette orientation, portée par le président de la République et soutenue par les institutions, mérite d'être consolidée par des investissements ciblés et une gouvernance rigoureuse. Cet élan doit être compris comme un signal fort envoyé aux Algériens et à leurs partenaires. La priorité affichée par le secteur énergétique (réduire la dépendance aux importations de produits transformés) répond à une attente légitime de la population : celle de voir la richesse nationale bénéficier d'abord au développement local. Le défi est immense, mais la direction est la bonne.

L'Algérie dispose des ressources, des infrastructures et désormais d'une feuille de route chiffrée. En transformant plus de la moitié de ses hydrocarbures sur son sol, elle ne se contente pas de corriger un déséquilibre commercial : elle pose les fondations d'une économie diversifiée, souveraine et tournée vers l'avenir. C'est un pari audacieux, et il faut le soutenir.

TRAFIC DE DROGUE

L'Espagne intercepte plus de trois tonnes de haschich marocain



Un réseau de trafic de haschich en provenance du Maroc a été démantelé par la Garde civile espagnole, qui a saisi 3,04 tonnes de drogue au large de Mazagán, dans la province de Huelva, au sud de l'Espagne, et procédé à l'arrestation de huit personnes, ont rapporté les médias espagnols.

Selon les médias, l'embarcation avait pris le départ des côtes atlantiques marocaines avant d'être repérée par les systèmes espagnols de surveillance maritime. Des unités du service maritime

de la province de Huelva sont alors intervenues, avec l'appui d'un hélicoptère du service aérien et du patrouilleur intercepteur R?o Tiétar. D'après les informations relayées par les médias espagnols, les suspects auraient tenté d'échapper aux contrôles en naviguant à grande vitesse et en effectuant des manœuvres dangereuses. Ils auraient également jeté plusieurs bidons de carburant à la mer. L'intervention des forces de sécurité a toutefois permis d'intercepter l'embarcation et d'arrêter l'ensemble des personnes

qui se trouvaient à bord. L'opération a abouti à la saisie de 76 ballots de haschich, d'un poids total de 3.04 kilogrammes, ainsi que du bateau pneumatique équipé de quatre moteurs puissants et de quantités de carburant présumées destinées à l'opération de trafic. Les personnes arrêtées sont soupçonnées de trafic de stupéfiants et de contrebande, ainsi que de mise en danger de la sécurité publique et de désobéissance aux injonctions des autorités. Les procédures légales et judiciaires en vigueur en Espagne doivent se poursuivre. Cette opération met une nouvelle fois en évidence les défis auxquels sont confrontés les services de sécurité espagnols dans la lutte contre les réseaux de trafic de drogue empruntant les routes maritimes reliant les côtes marocaines à la péninsule Ibérique, notamment en raison du recours des trafiquants à des embarcations rapides équipées de moteurs puissants pour échapper à la surveillance et aux interceptions. Ces dernières années, plusieurs réseaux de trafic de stupéfiants ont été démantelés dans différents pays européens, notamment en Espagne, dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue en provenance du Maroc, premier producteur mondial de haschisch et source principale d'approvisionnement pour le marché européen.

ÉGYPTE

Un grave accident de la route fait au moins 13 morts et 34 blessés

At moins 13 personnes ont trouvé la mort et 34 autres ont été blessées dans un accident de la circulation impliquant un autobus et un camion, survenu mardi sur la route désertique d'Assiout, en Egypte, a indiqué un communiqué du ministère égyptien de la Santé et de la Population.

L'accident s'est produit à 55 kilomètres de la route

Assiout Ouest, en direction du poste de contrôle de Dahchour, a précisé le ministère, ajoutant que le bilan demeure provisoire.

D'après les données de l'Organisme central égyptien pour la mobilisation publique et la statistique (CAPMAS), les accidents de la route en Egypte ont fait 5.829 morts en 2025, contre 5.260 en 2024, soit une hausse de 10,8 %.



LUTTE ANTITERRORISTE AU NIGERIA

103 éléments armés neutralisés



L'armée nigérienne a annoncé avoir neutralisé 103 terroristes lors d'une opération sécuritaire qui s'est déroulée du 10 au 18 octobre dans le nord-est du pays. Dans un communiqué publié lundi soir et relayé par des médias, le capitaine Mohammed Goni, porte-parole de la Force antiterroriste conjointe basée dans le Nord-Est, a indiqué que sept frappes ont ciblé avec précision plusieurs sites terroristes dans l'Etat de Borno. Selon cette source, en plus des 103 terroristes neutralisés, des centres logistiques et installations de stockage ont été détruits. Le capitaine Goni a informé que cette opération antiterroriste a mobilisé des vecteurs aériens de l'armée de l'air nigérienne. Le communiqué précise également que l'opération a permis de neutraliser l'un des responsables du groupe terroriste ISWAP, affilié à l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/ Daech).

GHAZA

L'ONU appelle à renforcer les abris face aux risques climatiques

Les Nations unies ont alerté sur l'aggravation des risques humanitaires dans la bande de Gaza à l'approche de l'hiver, alors que des centaines de milliers de Palestiniens déplacés vivent dans des abris de fortune exposés aux pluies et aux inondations, dans un contexte marqué par le manque de matériel et l'insuffisance des financements, consécutif à l'agression génocidaire sioniste.

Selon le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), lundi soir, environ 950.000 personnes déplacées vivent dans des sites présentant un risque moyen à élevé d'inondation, dont plus de 400.000 dans des zones particulièrement exposées. Les moyens disponibles ne permettent de répondre que partiellement aux besoins en matière d'hébergement. Sur les 294.250 familles nécessitant une aide pour se protéger des intempéries durant la saison hivernale, les stocks disponibles ne permettraient d'en assister qu'environ 52.000, soit 18% des besoins recensés. L'OCHA fait également état de la dégradation des conditions de vie des populations déplacées, dont une partie demeure dans des tentes usées ou des bâtiments endommagés présentant des risques d'effondrement. Les pénuries de matériaux, de machines et de financements, ainsi que les difficultés d'accès à des terrains adaptés, compliquent les opérations de préparation à la saison des pluies. Dans un reportage publié lundi, ONU Info a illustré les efforts déployés par les habitants pour protéger leurs abris de fortune contre les eaux pluviales, notamment en remplissant de sable d'anciens sacs de farine afin de limiter les infiltrations et les inondations. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime, pour sa part, qu'environ deux millions de personnes dans la bande de Ghaza ont besoin d'une aide en matière d'hébergement. Elle a également alerté sur l'insuffisance des fournitures destinées à la saison hivernale, alors que les prévisions météorologiques font craindre des précipitations plus importantes. Les agences humanitaires des Nations unies soulignent que l'entrée régulière des matériaux d'abri et des fournitures essentielles, ainsi que la mobilisation de financements supplémentaires, sont indispensables pour renforcer la protection des populations déplacées et limiter les conséquences des intempéries.

COLOMBIE

Un éboulement dans une mine d'or fait 14 victimes

Quatorze personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans un éboulement survenu dans une mine d'or illégale dans le sud-ouest de la Colombie, selon un nouveau bilan des autorités, cité mardi par des médias.

"On compte 14 morts", a déclaré Alex Gonzalez, secrétaire à la Paix et à la Sécurité du département, à la chaîne Caracol, ajoutant que les opérations de recherche ont cessé. Un précédent bilan faisait état de neuf morts et une dizaine de disparus. Selon les autorités locales, les équipes de secours ont eu du mal à accéder au lieu de l'accident en raison du terrain difficile et de la présence de groupes criminels, lesquels se financent par le narcotrafic, l'extorsion et l'extraction minière illégale. En août déjà, un accident minier dans la même région avait fait 13 morts.

FUTSAL – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2026

Malika Nada Chihaoui représentera l'arbitrage algérien à Dakar



L'arbitre algérienne Malika Nada Chihaoui figure parmi les 21 officiels sélectionnés par la Fédération internationale de football (FIFA) pour officier lors des tournois

masculin et féminin de futsal des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) 2026, prévus du 1er au 12 novembre à Dakar, au Sénégal.

Elle représentera la Confédération africaine de football (CAF)

aux côtés du Libyen Ali Mohamed Adim Alayat, dans le cadre de cette compétition internationale qui réunira de jeunes talents venus de différents continents. La FIFA a dévoilé une liste comprenant 20 arbitres et un arbitre de soutien, issus des six confédérations continentales. Ces officiels auront pour mission de diriger les 32 rencontres programmées, depuis le match d'ouverture féminin opposant le Costa Rica à la République islamique d'Iran, le 1er novembre, jusqu'à la finale masculine prévue le 12 novembre. Inscrits au programme de la quatrième édition des Jeux olympiques de la jeunesse d'été, les tournois de futsal rassembleront 16 sélections nationales, réparties équitablement entre huit

équipes masculines et huit féminines. Les rencontres se dérouleront sur deux sites sportifs de la capitale sénégalaise, à savoir la Dakar Arena et le Complexe Iba Mar Diop. La compétition sera réservée aux athlètes âgés de 17 ans ou moins. Cette édition marquera la deuxième apparition du futsal aux Jeux olympiques de la jeunesse, après celle de Buenos Aires en 2018, où le Brésil avait remporté le titre masculin et le Portugal s'était adjugé la médaille d'or féminine. La désignation de Malika Nada Chihaoui constitue une nouvelle occasion pour l'arbitrage algérien de se distinguer sur la scène internationale, à l'occasion de ce rendez-vous sportif de la jeunesse mondiale.

CONCOURS
NATIONAL DE SAUT
D'OBSTACLES

**Plus de 150
cavaliers
attendus à Oran**

Le centre équestre « Étrier Loranaï », situé à Es-Sénia, dans la wilaya d'Oran, accueillera, du 22 au 24 octobre, un concours national de saut d'obstacles « une étoile », réunissant plus de 150 cavaliers et cavalières issus de différents clubs équestres du pays, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Organisé par le club équestre « Étrier oranais », en coordination avec la Fédération algérienne des sports équestres, cet événement sportif rassemblera des compétiteurs des catégories cadets, juniors et seniors, qui s'affronteront à travers 14 épreuves inscrites au programme. Parmi les temps forts de cette compétition figurent les Grands Prix réservés aux cadets et aux juniors, avec des obstacles dont la hauteur varie entre 1,20 et 1,25 mètre, ainsi que le Grand Prix seniors, qui se disputera sur un parcours comportant des obstacles atteignant 1,30 mètre. Le concours se déroulera sous la supervision de Zoheir Remili, président du club amateur « Étrier oranais », tandis que la direction technique sera assurée par Lahouari Benmagnia. Au-delà de l'enjeu sportif, cette rencontre constituera une étape importante dans la préparation des cavaliers en vue du Championnat d'Algérie d'équitation, toutes catégories confondues, programmé du 29 au 31 octobre sur les mêmes installations. Ce rendez-vous permettra ainsi aux participants d'affiner leur technique et d'évaluer leur niveau de préparation à quelques jours de l'échéance nationale.

COUPE DU MONDE DE SABRE CADETS ET JUNIORS

Oran accueille le rendez-vous mondial avec 25 sabreurs algériens

La salle omnisports du complexe olympique "Miloud-Hadefi" d'Oran abritera, de jeudi à dimanche prochains, la Coupe du monde d'escrime au sabre (cadets et juniors), avec la participation de 25 sabreurs et sabreuses algériens, a indiqué le directeur technique national (DTN), Abdelkrim Chouiali.

Cette compétition, organisée par la Fédération algérienne d'escrime (FAE) sous l'égide de la Fédération internationale d'escrime (FIE), regroupera des jeunes escrimeurs et escrimeuses représentant 24 pays, a précisé le technicien.

Ce rendez-vous international verra la participation de 285 escrimeurs et escrimeuses des deux catégories d'âge, et constituera une occasion pour les athlètes algériens de se mesurer à leurs homologues étrangers et de préparer les prochaines échéances internationales, a souligné M. Chouiali. La première journée de la compétition sera consacrée aux épreuves individuelles des cadets et cadettes, tandis que la deuxième sera réservée aux épreuves indivi-



duelles des juniors garçons. Les épreuves individuelles des juniors filles sont programmées samedi.

Cette étape de la Coupe du monde permettra aux jeunes escrimeurs d'engranger des points précieux au classement mondial, en prévision des Championnats du monde cadets et

juniors, prévus du 1er au 9 avril 2027 à Rio de Janeiro (Brésil), a encore indiqué le DTN.

Cette compétition intervient quelques jours après le déroulement, à Oran, de la première étape de la Coupe du monde de sabre seniors, qui a enregistré la participation d'athlètes représentant 33 pays, rappelle-t-on.

FOOTBALL FÉMININ

Les Vertes gagnent une place au classement mondial et se tournent vers le Burkina Faso

La sélection algérienne féminine de football poursuit sa progression sur la scène internationale. Les Vertes ont gagné une place au classement mondial de la FIFA, publié mardi 20 octobre, pour se hisser au 73e rang, alors qu'elles s'apprêtent à affronter le Burkina Faso au troisième tour des qualifications africaines pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

Cette légère avancée au classement mondial vient confirmer la dynamique positive du football féminin algérien, portée par les performances réalisées ces derniers mois. Sous la conduite du sélectionneur national Farid Benstiti, les coéquipières de l'équipe nationale ont notamment décroché une médaille de bronze lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2026, tout en validant une qualifica-

tion historique pour la phase finale de la Coupe du monde 2027. Sur le plan continental, l'Algérie occupe désormais la huitième place africaine, tandis qu'elle conserve son deuxième rang parmi les sélections arabes. Au sommet de la hiérarchie mondiale, l'Espagne, championne du monde en titre, maintient sa première position, devant les États-Unis et l'Allemagne. La prochaine actualisation du classement FIFA est prévue le 7 décembre. Parallèlement à cette progression, la sélection nationale féminine connaît désormais son prochain adversaire dans la course à une qualification historique aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Selon le calendrier annoncé par la Confédération africaine de football (CAF), l'Algérie affrontera le Burkina Faso lors du troisième tour des éli-

minatoires africaines, programmé entre le 23 février et le 6 mars 2027.

Les Algériennes disputeront la manche aller à domicile, avant de se déplacer au Burkina Faso pour le match retour. Les dates exactes et les lieux des rencontres seront communiqués ultérieurement. Les Vertes abordent cette nouvelle étape avec confiance après avoir largement dominé la République centrafricaine au deuxième tour, remportant les deux confrontations sur les scores sans appel de 8-0 et 7-0, lors de rencontres disputées en Algérie.

Au total, seize sélections restent en lice à l'issue du deuxième tour des qualifications, organisé du 7 au 13 octobre. Elles s'affronteront dans huit doubles confrontations, dont les vainqueurs accéderont au quatrième tour.

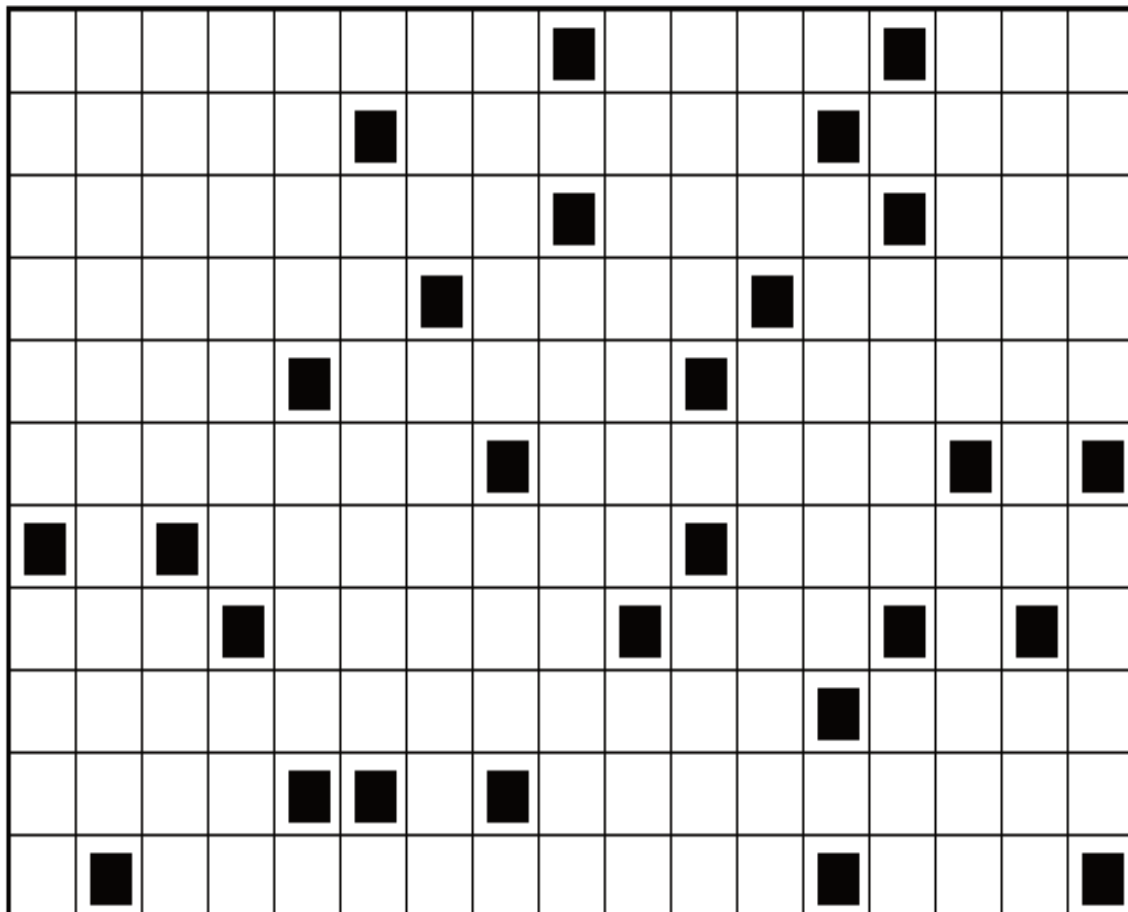
Cette campagne qualificative, qui réunit initialement 35 nations africaines, se déroule en cinq tours et prendra fin le 4 décembre 2027.

Seules les deux équipes finalistes obtiendront leur billet pour le tournoi olympique féminin, prévu du 11 au 29 juillet 2028 à Los Angeles. Pour les joueuses de Farid Benstiti, l'objectif sera de poursuivre sur leur lancée et de franchir un nouveau cap dans une compétition où chaque rencontre sera déterminante.

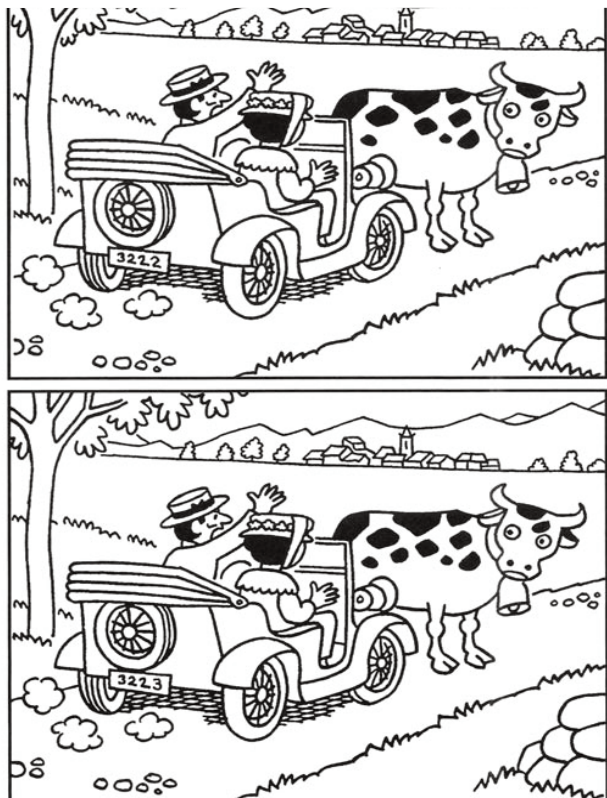
Entre progression au classement FIFA, performances continentales et ambitions olympiques, la sélection algérienne féminine entend confirmer sa montée en puissance et poursuivre son développement sur la scène internationale.

Mots casés

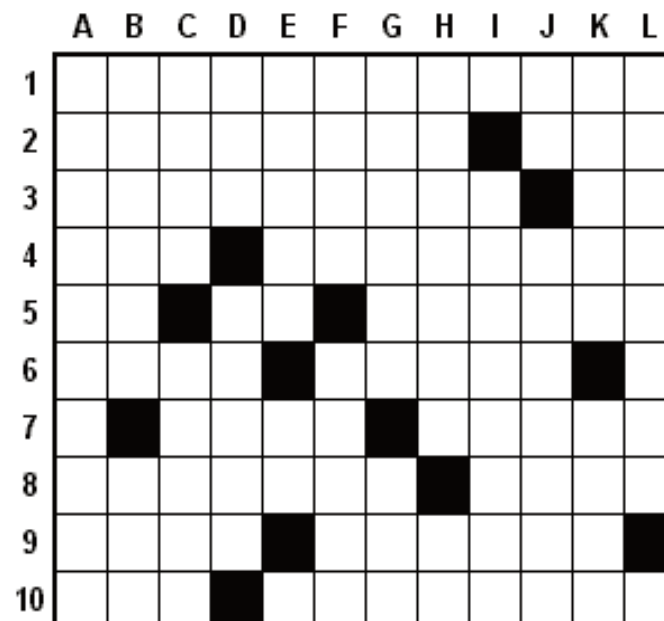
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
ANE	AIRE	ACIER	ANIMER	CERUSES	CELEBRER	ERREMENTS
ARE	ANUS	AERAS	CETACE	ELEMENT	MATIERES	
ETE	AREC	AGATE	ETALER	EMANAIS	TOMETTES	
FEE	ARTS	ECALÉ	LAMINA	ENTITES		- 10 -
FER	BETE	IRONE	SATIRE	ESTIMER		ECONOMISER
ICI	COIN	RASER	TAPEUR	TINTAIS		SECURISEES
IRA	CONE	REINE	TERNIR	TRAINER		
OSA	EMUE	TRIAL	TRAIRA	VECTEUR		
OTA	FOOT					- 12 -
PIE	GARA					RENFERMERAIT
REA	GRUE					
TVA	ORGE					
	OUIE					
	PIRE					
	RIAS					



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Balcon pour Ali Baba
- 2 - Complètement entourés - Se donna du mal
- 3 - Hypocrite en douceur - A voile et à vapeur
- 4 - Temps de règne - Espèces d'arbres
- 5 - Mesure routière pour un pékinois - Rêve de rat - Filtres à lumière
- 6 - Fortement structuré - Il ne fait que des clowneries
- 7 - Fils de Jacob- Bon abrasif
- 8 - Sans éclat - Te dirigeras
- 9 - Manche de pinceau - Cintrai
- 10- Partie d'écluse - Exactitude

Verticalement

- A - Couverts de douces proéminences
- B - Dieu de la mort pour un pharaon - Fabrique de cadres
- C - Devenue banale - Brusques variations
- D - Protecteur de globe - Dehors !
- E - Appeler de loin - Finale du premier groupe
- F - Grandes périodes préhistoriques - Donc programmé
- G - Bien fait - Signal désespéré
- H - Marteau spécialisé - Première en gamme
- I - Propos incroyable
- J - Voisine de Dijon - Inventeras
- K - Autrefois Nègrepont - Chef arabe
- L - N'aimais vraiment pas

Sudoku

4	7	1		5	8	2		
6	5		2	7	3	4	8	1
3	8		6		1		5	
	4	6			9	8	3	
1	3	5		8	4	6		2
			3		5	7	1	
8	6	4	5		7	1		
			8		2	3		
9	2	3		1	6	5		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Le Saviez-vous ?

**Selon une étude, la solitude
augmente le risque de mortalité
de 26% !**

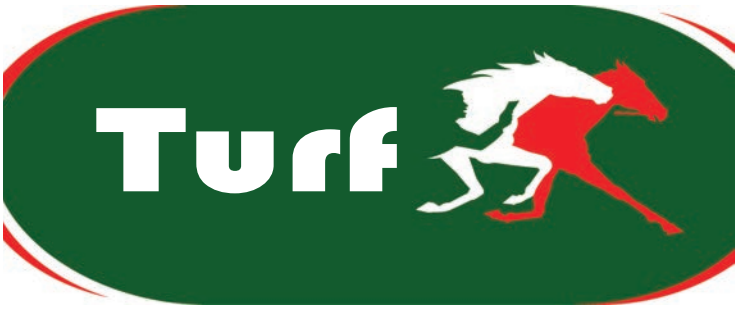


Personne n'aime se sentir seul, et certaines recherches récentes suggèrent que la douleur de l'isolement n'est pas seulement un problème psychologique mais a aussi des répercussions sur la santé physique. Selon les scientifiques, la solitude est plus meurtrière que l'obésité et devrait être considérée comme un risque majeur pour la santé publique. En effet, la solitude augmente le risque de mortalité d'une personne de 26 pour cent.

Solutions

10	T	E	G	E	N	A	I	R	E		E	N
9	I	L	E	S	M	A	E	S	T	R	O	
8	R	A	B	A	I	T	E	S		U	I	
7	A	B	R	O	I	T	E	S	E	L		
6	E	T	E	N	D	T	E	M	S			
5	N	I	E		E	S	T	E	R		O	S
4	I	V	R	E	T	E	N	T	A	I		
3	T	E	R	R	I	E	N	S		A		
2	A	N	A	T	O	M	I	E		S	T	
1	P	I	N	A	C	O	T	H	E	Q	U	E

[illegible]



Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 205

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - KIRSSADA

SH. BENYETTOU 56 kg
07-12-2025 1.000 m 1ère T.N.C
CH. ATALLAH 54 kg 15 pts
28-12-2025 1.100 m 1ère T.N.C
CH. ATALLAH 55 kg 18 pts
31-01-2026 1.400 m 5ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
25-02-2026 1.400 m 2ème
A. HEBRI 55 kg 15 pts
16-09-2026 1.200 m 7ème
SH. BENYETTOU 56 kg 13 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour participer activement à l'arrivée.

Conclusion : Une priorité.

2 - RAMZ EL MAJD

A. LAGHOUAG 55 kg
18-02-2026 1.500 m 9ème
AB. AIDA 55 kg 12 pts
22-02-2026 1.200 m 8ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
02-03-2026 1.200 m 9ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
20-09-2026 1.000 m 10ème
JJ/ R. DJAIET 51 kg 15 pts
27-09-2026 1.100 m 10ème
MS. AIDA 57 kg 14 pts
Il ne va pas avoir la partie facile pour espérer se défendre sur une courte distance.

Conclusion : A revoir.

3 - MALIK EL HIDHAB

Y. MOUISSI 55 kg
21-03-2025 1.600 m 7ème
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts
28-03-2025 2.000 m 2ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
16-04-2025 1.600 m 4ème
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts
09-01-2026 1.200 m 10ème
JJ/ Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
17-10-2026 1.000 m 6ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts

Il ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable avec Mouissi.

Conclusion : Une priorité.

4 - BOUAA

T. ALI OUAR 54 kg
05-04-2026 1.200 m 6ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m retiré
T. LAZREG 54 kg 16 pts
03-05-2026 1.100 m 8ème
T. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
13-09-2026 1.300 m 8ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
11-10-2026 1.300 m 7ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 12 pts
La monte de T. Ali Ouar pourrait bien avantager ses chances.

Conclusion : Une possibilité.

5 - LAMIA EL MESK

O. CHEBBAH 54 kg
01-11-2025 1.400 m 1ère T.N.C
H. RAACHE 55 kg 14 pts
01-01-2026 1.500 m 4ème
H. RAACHE 55 kg 13 pts
31-01-2026 1.400 m 6ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 14ème
O. CHEBBAH 55 kg 15 pts
02-03-2026 1.200 m 4ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour se détendre avec O. Chebbah.

Conclusion : Une priorité.

6 - SAHRAOUIA

CH. ATALLAH 54 kg
28-01-2026 1.600 m 7ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
12-02-2026 1.500 m 2ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
18-02-2026 1.500 m 1ère T.N.C
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 9ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 15 pts

Départ de la première course à 16h - Prix: Michket - Pur-Sang arabe

Distance : 1.000 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
AEK. AOUAD	1 KIRSSADA	SH. BENYETTOU	56	5	B. LAHMICI
AD. LAGHOUAG	2 RAMZ EL MAJD	A. LAGHOUAG	55	3	PROPRIETAIRE
S. BERRAH	3 MALIK EL HIDHAB	Y. MOUISSI	55	9	PROPRIETAIRE
AD. LAGHOUAG	4 BOUAA	T. ALI OUAR	54	4	PROPRIETAIRE
R. MISSAOUI	5 LAMIA EL MESK	O. CHEBBAH	54	10	A. CHEBBAH
ABH.DEKHNOUCH	6 SAHRAOUIA	CH. ATALLAH	54	7	AB. KARA
SR. GUIRRI	7 RIFAIA	AB. AIDA	54	6	H. FERHAT
L. ZAABOUB	8 AMIR ECHAME	AB. ATALLAH	54	11	PROPRIETAIRE
L. ZAABOUB	9 REZIG DE BAZER	A. HEBRI	54	2	PROPRIETAIRE
AZ. LADJENEF	10 MANTIANA	A. HADDOUCHE	54	1	PROPRIETAIRE
D. LEMMADI	11 IMEN LAKRAD	MS. AIDA	53	8	MED. HAMIDI
H. DJELLOUL	12 TIGRE	JJ/ S. ATALLAH	53	12	PROPRIETAIRE

25-03-2026 1.700 m 6ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
Elle aura une chance logique pour négocier une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

7 - RIFAIA

AB. AIDA 54 kg
05-12-2025 1.100 m 3ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 16 pts
01-01-2026 1.500 m 10ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
21-01-2026 1.300 m 11ème
SH. BENYETTOU 56 kg 14 pts
08-02-2026 1.100 m 1ère T.N.C
AB. AIDA 55 kg 15 pts
18-10-2026 1.200 m 8ème
SH. BENYETTOU 56 kg 12 pts
Elle aura une chance pour se défendre malgré son dernier échec.
Conclusion : Une possibilité.

8 - AMIR ECHAME

AB. ATALLAH 54 kg
Course d'entrée, on attendra pour juger son premier pas sur 1.000m.
Conclusion : Inédit.

9 - REZIG DE BAZER

A. HEBRI 54 kg
14-01-2026 1.500 m 12ème
O. CHEBBAH 55 kg 14 pts
28-01-2026 1.600 m 12ème

JJ/ S. AILANE 55 kg 12 pts
11-02-2026 1.200 m 6ème
O. CHEBBAH 57 kg 12 pts
18-02-2026 1.500 m 11ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
09-09-2026 1.000 m 11ème
A. HADDOUCHE 54 kg 14 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de ses derniers échecs.
Conclusion : A revoir.

10 - MANTIANA

A. HADDOUCHE 54 kg
17-08-2025 1.000 m retirée
JJ/ S. AILANE 54 kg 12 pts
10-09-2025 1.200 m 9ème
M. HARECHE 51 kg 12 pts
15-09-2025 1.200 m 12ème
M. HARECHE 51 kg 12 pts
24-09-2025 1.300 m retirée
AP/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
14-10-2026 1.300 m 12ème
Y. LOUCIFI 54 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

11 - IMEN LAKRAD

MS. AIDA 53 kg
18-04-2026 1.100 m 12ème

A. HAMIDI 54 kg 15 pts
03-09-2026 1.200 m 8ème
Y. LOUCIFI 55 kg 12 pts
09-09-2026 1.000 m 14ème
Y. LOUCIFI 55 kg 14 pts
27-09-2026 1.100 m 6ème
A. HEBRI 56 kg 14 pts
02-10-2026 1.100 m 6ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
A retenir en priorité dans cette épreuve d'autant qu'elle cherche visiblement sa course.
Conclusion : Une priorité.

12 - TIGRE

JJ/ S. ATALLAH 53 kg
04-02-2026 1.300 m 8ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
04-03-2026 1.100 m 6ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
24-08-2026 1.000 m 12ème
Y. MOUISSI 56 kg 13 pts
09-09-2026 1.000 m 13ème
MS. AIDA 54 kg 14 pts
20-09-2026 1.000 m 9ème
Y. MOUISSI 55 kg 15 pts
Le changement de monte lui convient pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une priorité.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Tiaret
Mardi 20/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE
1 - 4 - 8 - 3 - 5/R. 12
QUARTE
G: 800 DA P: 80 DA T: 40 DA
QUINTE
G: 4.400 DA P: 120 DA Q: 30 DA

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	6 - 1 - 3 - 5 - 11 Possibilités: 12 - 7 Champ F : 6 - 1 - 3 - X Champ F : 6 - 1 - X - 5 Champ D : 6 - 1 - X - X 1 - 6 - 3 - 5 - 11 - 7	6 - 1 - 3 - 5 - 11 - 12 Possibilités: 7 - 4 Champ F : 6 - 1 - 3 - 5 - X Champ F : 6 - 1 - 3 - X - 11 Champ D : 6 - 1 - 3 - X - X 1 - 6 - 3 - 5 - 11 - 7 - 4

